

Drame de Shaïna HANSYÉ : poursuivre notre action, dans la dignité et le respect

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN souhaite répondre aujourd'hui de manière unique, par le biais de ce communiqué de presse, aux nombreuses sollicitations récemment reçues, relatives au drame de Shaïna HANSYÉ et aux demandes de réponses de ses proches.

La nuit du 25 octobre 2019, Shaïna Hansye disparaissait, dans une horreur que l'on a peine à nommer.

Ce drame, qualifié de féminicide infanticide, est désormais connu de tous. Il nous hante et nous dérange et a profondément bouleversé les Creillois.

Les années passent, et les mots ne suffisent pas toujours à apaiser les maux, de ceux qui ont souffert directement ou non à cause de ce drame, à apaiser leur douleur, qui devient colère, au gré de l'attente, des espoirs et déception.

La Ville de Creil et ses représentants ont toujours manifesté leur disponibilité et leur écoute à l'endroit de la famille Hansye, présents autant que possible, dans la bienveillance et la responsabilité que cette affaire convoque. Dès le premier anniversaire, la municipalité a proposé à la famille d'apposer une plaque commémorative (finalement refusée par elle par crainte des dégradations), et la création d'un jardin mémoriel sur la parcelle concernée par le drame, qu'il fallait construire et développer avec la famille, en fonction de leurs demandes. Nos propositions sont toujours d'actualité, et pourront reprendre rapidement. La Ville de Creil n'est en effet pas propriétaire de la parcelle, dont les clés et l'usufruit ont bien sûr été remis à la famille. Dans cette ligne, et en accord avec Oise Habitat, propriétaire du terrain, et la famille, il était déjà prévu que la Ville de Creil intervienne dès la semaine prochaine sur la parcelle pour une action de nettoyage et de mise en valeur.

Depuis plusieurs semaines, nous avons contacté l'avocate de la famille, interlocutrice désignée, pour organiser un rendez-vous. Aujourd'hui, nous avons reçu une réponse positive de leur part, et je m'en félicite, malgré ce temps d'attente. Cette nouvelle étape de notre travail en commun pourra donc nous permettre d'échanger avec eux sur leurs attentes, rappeler ce qui a été accompli aux côtés de la famille, et de jalonner la suite ensemble, comme nous l'avons toujours fait.

La Ville de Creil a toujours travaillé dans la dignité et le respect de la famille Hansye, et nous continuerons à le faire.

Jean-Claude Villemain, maire de Creil